



LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU CANADA DE LA

# MISSION-DE- HOPEDALE

*Plan directeur*



FC2164  
.H6  
H6614  
2007  
c.1



Parcs Canada Parks Canada

Canada

FEBRUARY 2007

LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU CANADA DE LA

# MISSION-DE- HOPEDALE

*Plan directeur*



Parks  
Canada  
**National Library**  
111 Water St. East  
Cornwall, ON  
K6H 6S3

Parcs  
Canada  
**Bibliothèque nationale**  
111, rue Water Est  
Cornwall, ON  
K6H 6S3

**Parks Canada**  
Atlantic Service Centre Library  
Historic Properties  
1069 Upper Water Street  
Halifax, Nova Scotia  
83J 1S9

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2007.

This publication is also available in English.

Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu historique national du Canada du Mission-de-Hopedale, s'adresser au :

Lieu historique national du Canada de la Mission-de-Hopedale  
C. P. 161  
Hopedale (T.-N.-L.) A0P 1G0  
Canada

TÉL. : 709-933-3860  
TÉLÉC. : 709-933-3800  
www.pc.gc.ca

OU

Parcs Canada  
C. P. 130  
Rocky Harbour (T.-N.-L.) A0K 4N0  
Canada

TÉL. : 709-458-2417  
TÉLÉC. : 709-458-2059

Photos de la page couverture :

EN HAUT : Geoff Hancock EN BAS À GAUCHE : Agvituk Historical Society Collection AU CENTRE : Geoff Hancock  
À DROITE : Agvituk Historical Society Collection ARRIÈRE-PLAN : Ron Fougere

Catalogage avant publication de  
Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada  
Lieu historique national du Canada de la  
Mission-de-Hopedale : Plan directeur /  
Parcs Canada.

Publié aussi en anglais sous le titre :  
Hopedale Mission National Historic Site  
of Canada: Management Plan /  
Parks Canada

ISBN 0-662-73025-9  
NO. DE CAT. R64-105/66-2006F

1. Lieu historique national de la Mission-de-Hopedale (Hopedale, T.-N.-L.) – Gestion.
  2. Lieux historiques – Canada – Gestion.
  3. Lieux historiques – Terre-Neuve-et-Labrador – Gestion.
  4. Parcs nationaux – Canada – Gestion.
  5. Parcs nationaux – Terre-Neuve-et-Labrador – Gestion.
- I. Parcs Canada. Centre de services de l'Atlantique  
II. Titre.

FC2164.H66P3714 2006  
971.8  
C2006-980306-4

FC2164  
H6  
H66P3714  
2006  
c.1

## Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada Mission-de-Hopedale. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada Mission-de-Hopedale.

Le ministre de l'Environnement,

John Baird

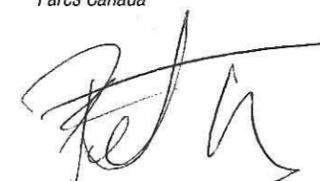
## Recommandations

Recommandé par :



---

**Alan Latourelle**  
Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada



---

**Peter Deering**  
Directeur intérimaire d'unité de gestion  
Unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador  
Parcs Canada

## Sommaire

Le lieu historique national du Canada (LHNC) de la Mission-de-Hopedale illustre les interactions entre les Inuits du Labrador et les missionnaires moraves. Il constitue un exemple représentatif de l'architecture des missions moraves au Labrador. Le présent plan directeur vise à protéger et à mettre en valeur l'entrepôt de provisions de 1817, seul bâtiment du complexe de la mission qui appartienne à Parcs Canada et par conséquent seule partie du lieu sur laquelle Parcs Canada peut exercer une autorité administrative. Les principales mesures du plan concernent l'orientation de Parcs Canada vis-à-vis de l'entrepôt de provisions de 1817 et la façon dont Parcs Canada continuera de collaborer avec l'Agvituk Historical Society à la promotion de l'intégrité commémorative du lieu. Le plan sert également à orienter la mise en oeuvre d'activités d'apprentissage significatives qui favorisent, au lieu même et à l'extérieur du lieu, la découverte et l'appréciation des valeurs culturelles et naturelles de la Mission-de-Hopedale. Les visiteurs comprendront également l'importance du lieu en tant que jalon dans l'histoire du Canada et que maillon essentiel du réseau canadien des lieux historiques nationaux.

Ce plan directeur est le fruit du travail d'une équipe de planification composée de représentants de la collectivité, de l'Agvituk Historical Society et d'employés de Parcs Canada qui ont apporté à la démarche leur

expérience, leur expertise et leurs valeurs. Grâce à leur sentiment d'appartenance, les membres de l'équipe ont pu élaborer des mesures de gestion capables d'assurer l'intégrité commémorative du lieu.

Le plan directeur avance dans les grandes lignes les stratégies à long terme qui assureront l'intégrité commémorative du LHNC de la Mission-de-Hopedale, et donne une orientation, entre autres, pour ce qui suit :

- Mobiliser la population canadienne par une mise en valeur du patrimoine améliorée et qui interpelle davantage les élèves, les collectivités locales et les partenaires.
- Offrir une expérience sur place de qualité en proposant des rapprochements personnels avec les ressources et les cadres culturels qui répondent aux besoins et aux attentes diversifiés des visiteurs.
- Transmettre tous les messages d'importance nationale.
- Continuer à faire participer le public après le processus de planification de la gestion.

L'équipe de planification continuera à assurer l'intégrité commémorative du lieu en ayant recours à des consultations sur une base continue et à des examens publics annuels de la mise en oeuvre du plan directeur. Ce dernier fera l'objet d'un processus complet d'examen dans cinq ans.

## Table des matières

Avant-propos .....	iii
Recommandations.....	v
Sommaire .....	vii
<b>1.0 Introduction</b>	
1.1. Élaboration d'un plan directeur pour le lieu historique national du Canada de la Mission-de-Hopedale .....	1
1.2. Mise en œuvre du plan directeur.....	2
<b>2.0 Importance du lieu historique national dans le réseau national des lieux historiques nationaux .....</b>	<b>5</b>
<b>3.0 Intégrité commémorative.....</b>	<b>7</b>
<b>4.0 Analyse de la situation actuelle</b>	
4.1. Ressources d'importance historique nationale .....	9
4.2. Communication des messages d'importance historique nationale.....	9
4.3. Ressources culturelles et messages supplémentaires de Niveau 2 .....	10
4.4. Utilisation par les visiteurs et exploitation.....	10
<b>5.0 Vision .....</b>	<b>11</b>
<b>6.0 Objectifs et mesures de gestion</b>	
6.1. Protection du LHNC de la Mission-de-Hopedale .....	13
6.1.1. Ressources culturelles de Niveau 1 .....	13
6.1.2. Ressources culturelles de Niveau 2.....	14
6.2. Présentation de l'histoire de la Mission de Hopedale.....	15
6.2.1. Planification d'expériences intéressantes pour les visiteurs.....	15
6.2.2. Communication des messages importants du lieu.....	16
6.2.3. Diffusion à tous les Canadiens .....	17
6.3. Administration et exploitation.....	19
6.3.1. Exploitation du lieu.....	19
6.3.2. Accès et circulation.....	19
6.3.3. Sécurité publique .....	19
<b>7.0 Partenariats et participation du public</b>	
7.1. Liens et partenariats régionaux.....	21
7.2. Participation du public .....	22
<b>8.0 Évaluation environnementale .....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 1: Références choisies .....</b>	<b>25</b>
<b>Cartes de référence</b>	
CARTE 1 Contexte régional .....	3
CARTE 2 Lieu désigné .....	4

## 1.0 Introduction

Les lieux historiques nationaux du Canada illustrent des milliers d'années d'histoire humaine et des centaines d'années d'édification du pays. Ce sont des endroits exceptionnels, reconnus aux termes d'une loi du Parlement comme étant d'importance nationale dans l'histoire de notre pays. Ce sont des endroits qui témoignent de la diversité de notre patrimoine et de notre identité, et où nous préservons les vestiges tangibles de notre passé, nous racontons notre histoire et nous en célébrons les moments déterminants. Les lieux historiques nationaux nous rappellent les personnes, les lieux et les événements qui constituent le glorieux héritage du peuple canadien.

La localité de Hopedale est située sur la côte du centre du Labrador (CARTE 1). Il s'agit de l'une des localités inuites les plus méridionales au monde, et elle fait partie des terres gouvernées par le gouvernement du Nunatsiavut. Le lieu historique national du Canada de la Mission-de-Hopedale est situé dans le village de Hopedale; il est constitué d'un complexe de bâtiments qui ont formé le cœur d'une mission établie en 1782 par des missionnaires moraves United Brethren. L'Église Morave est toujours propriétaire de la plus grande partie du complexe, mais un de ses bâtiments, l'entrepôt de provisions de 1817, est administré par Parcs Canada. L'Agvituk Historical Society exploite le lieu historique au nom de Parcs Canada et de l'Église Morave.

En novembre 1970, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a évalué une première fois le complexe de la Mission de Hopedale; elle avait recommandé à l'époque que ce « vieux bâtiment de la mission » (l'entrepôt de provisions de 1817) soit reconnu d'importance historique nationale. En 1983, la Commission recommandait que l'église de la Mission (1865), le presbytère

de la Mission (1863) et la passerelle qui les relie soient inclus dans cette désignation. La Commission allait préciser en 1999 ses recommandations antérieures et recommander que le lieu désigné couvre tous les bâtiments qui subsistent du complexe de la mission à Hopedale (CARTE 2).

Le lieu historique national du Canada de la Mission-de-Hopedale illustre les interactions entre les Inuits du Labrador et les missionnaires moraves. Il constitue un exemple représentatif de l'architecture des missions moraves au Labrador.

### 1.1 ÉLABORATION D'UN PLAN DIRECTEUR POUR LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA MISSION-DE-HOPEDALE

Un plan directeur est un guide stratégique pour la gestion future d'un lieu historique national. L'établissement d'un plan directeur est une exigence en vertu de la loi, après consultation du public, et ce plan est approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada, puis déposé devant le Parlement. Le plan oriente l'aménagement et l'exploitation à long terme d'un lieu historique national, et constitue le cadre autour duquel les activités subséquentes de gestion, de planification du travail et de mise en œuvre s'articuleront.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), Parcs Canada est investi de la responsabilité d'assurer l'intégrité commémorative de tous les lieux historiques nationaux. Cet engagement, qui est au cœur du plan directeur de la Mission-de-Hopedale, est également indispensable à son avenir. Les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) donnent d'autres directives pour l'exécution de ce mandat, et la *Loi* prévoit qu'un plan directeur doit être établi pour chacun des lieux historiques nationaux

administrés par Parcs Canada, et ces plans doivent être déposés devant le Parlement tous les cinq ans.

Il s'agit du premier plan directeur du LHNC de la Mission-de-Hopedale. Le présent plan directeur vise à protéger et à mettre en valeur l'entrepôt de provisions de 1817, seul bâtiment du complexe de la mission qui appartienne à Parcs Canada et par conséquent la seule partie du lieu sur laquelle Parcs Canada peut exercer une autorité administrative. Les principales mesures du plan concernent l'orientation de Parcs Canada vis-à-vis de l'entrepôt de provisions de 1817 et la façon dont Parcs Canada continuera de collaborer avec l'Agvituk Historical Society à la promotion de l'intégrité commémorative du lieu. Les mesures de gestion soulignées dans le plan comprendront aussi l'application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles. De la même façon, l'orientation associée à l'entrepôt de provisions devrait contribuer à la capacité de la Mission de fournir des expériences aux visiteurs et des activités d'apprentissage significatives qui favorisent, au lieu même et à l'extérieur du lieu, la découverte et l'appréciation des riches valeurs culturelles et historiques du LHNC de la Mission-de-Hopedale.

Le plan directeur de la Mission-de-Hopedale marque l'aboutissement d'un processus de consultation qui a débuté en 2000 par une réunion entre les représentants de Parcs Canada, les membres fondateurs de l'Agvituk Historical Society et d'autres représentants locaux. Cette rencontre avait pour objet de discuter la mise en valeur des ressources patrimoniales de la localité. Parcs Canada a donné suite à cette réunion en

menant plusieurs projets en concertation avec l'Agvituk Historical Society, notamment la stabilisation de l'entrepôt de provisions de 1817 et la production de panneaux d'interprétation pour ce bâtiment. Un énoncé d'intégrité commémorative pour le LHNC de la Mission-de-Hopedale a été approuvé en 2006, inspiré de l'énoncé d'intention commémorative établi en 1999 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC). Plus récemment, le conservateur de l'Agvituk Historical Society a pris part à une réunion pour discuter des priorités de cette organisation durant la période visée par le plan directeur. Tout au long du processus, les intervenants locaux ont apporté des idées et des contributions précieuses qui ont fait beaucoup pour la mise en forme du plan directeur.

#### 1.2 MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR

Le plan directeur expose l'orientation stratégique à long terme de la Mission-de-Hopedale. Ce document joue un double rôle : d'une part, c'est un cadre qui régit la prise de décisions et l'élaboration de plans détaillés et, d'autre part, c'est un ouvrage de référence stratégique pour les prévisions des dépenses en immobilisations ainsi que pour la gestion et l'exploitation futures du lieu. La mise en œuvre du plan incombe au directeur et au personnel de l'unité de gestion, et dépend de la disponibilité des ressources financières. La gestion et l'exploitation futures du lieu seront directement liées au plan d'affaires de l'unité de gestion. La mise en œuvre du présent plan débute immédiatement et sera vérifiée à l'occasion d'examen annuels du plan directeur.

### CARTE 1

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA  
DE LA MISSION-DE-HOPEDALE

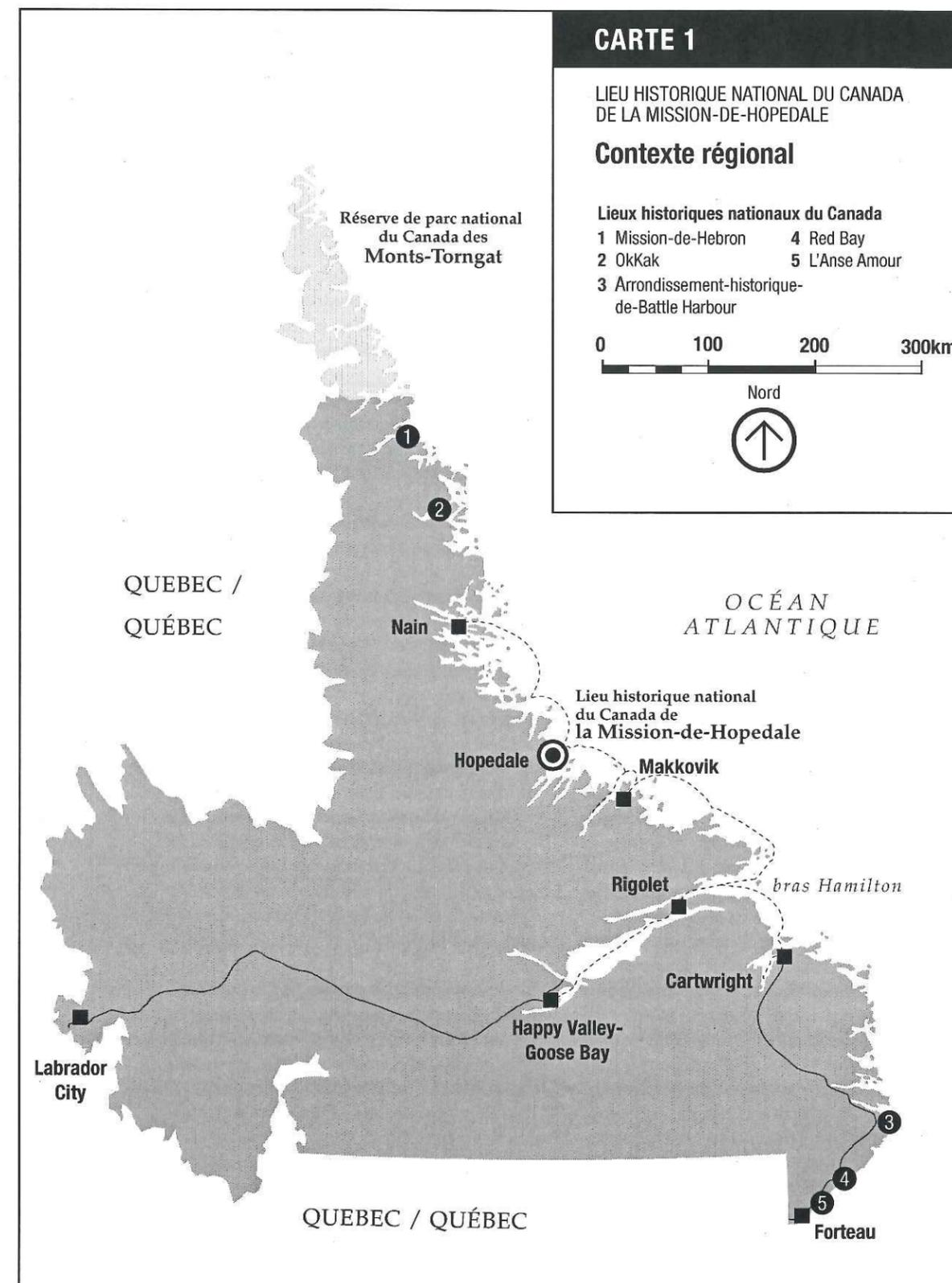
#### Contexte régional

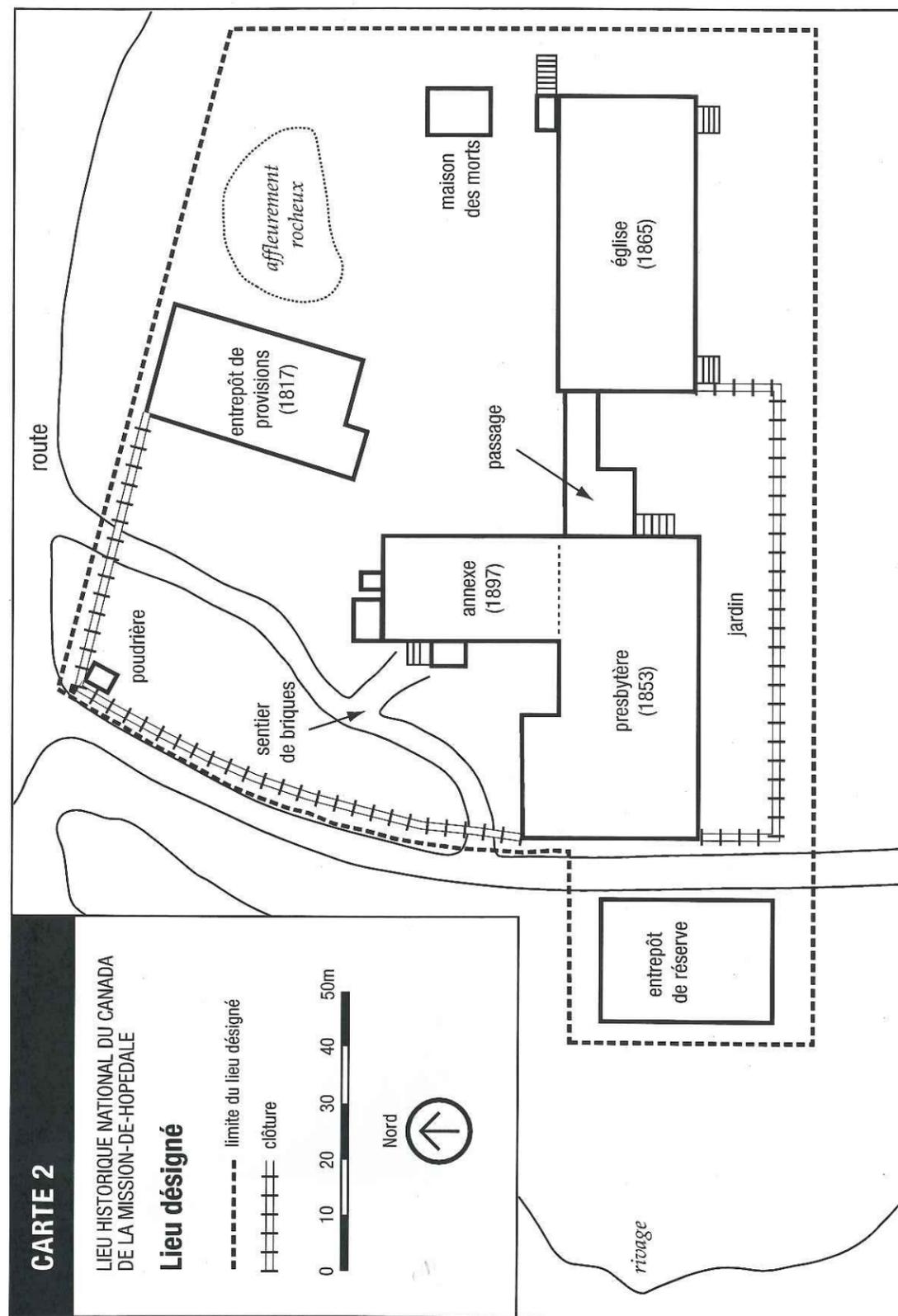
Lieux historiques nationaux du Canada

- |   |                |
|---|----------------|
| 1 Mission-de-Hebron                           | 4 Red Bay      |
| 2 OkKak                                       | 5 L'Anse Amour |
| 3 Arrondissement-historique-de-Battle Harbour |                |

0 100 200 300km

Nord





## 2.0 Importance du lieu historique national dans le réseau national des lieux historiques nationaux

Le LHNC de la Mission-de-Hopedale fait partie d'un réseau national de près de 900 lieux qui représentent une vaste gamme de thèmes liés à la vie politique, économique, intellectuelle, culturelle et sociale. Chacun de ces lieux a eu une incidence considérable à l'échelle nationale sur l'histoire du Canada et est un symbole distinct et vivant de notre identité nationale. Ensemble, les lieux historiques nationaux reconnaissent la contribution de tous ceux et celles qui nous ont précédés et racontent leurs histoires personnelles, dont nous sommes les fiduciaires pour les générations futures.

Établir une vie sociale et communautaire, un grand thème reconnu dans le *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada* (2000), commémore les organisations qui ont enrichi la vie collective et sont venues en aide aux personnes dans le besoin. Le sous-thème *Institutions religieuses* explore l'empreinte de la religion sur la vie et la société au Canada. Le LHNC de la Mission-de-Hopedale est représentatif des missions fondées par les missionnaires United Brethren de l'Église Morave chez les Inuits du Labrador aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il rappelle l'interaction entre les missionnaires et les Inuits du Labrador, et illustre l'architecture unique et la structure sociale de la mission.

Les missions moraves du Labrador s'inscrivaient dans un effort mondial d'évangélisation de la part de l'Église Morave. Exception faite d'une courte tentative avortée d'établissement d'une mission à Nisbet Harbour, près de Hopedale, en 1752, la première mission morave de la côte du Labrador a été fondée à Nain en 1771. Hopedale sera la troisième, fondée en 1782 alors que les Moraves, premiers colons européens à s'établir en permanence au nord du bras Hamilton, cherchaient à accroître leur pré-

sence sur un territoire occupé par des bandes très dispersées d'Inuits nomades aux migrations saisonnières.

Ces missionnaires auront un profond impact sur la vie et la culture des Inuits du Labrador. Bien que les missionnaires aient eu l'évangélisation comme premier objectif, ils se sont livrés à un commerce continu avec les Inuits pour les persuader de s'établir au voisinage des missions et les empêcher d'entrer en contact et de commercer avec les Européens plus au sud ou les Inuits non convertis plus au nord. Ce changement de la vie nomade à la vie sédentaire fondée sur le commerce aura bouleversé l'économie de subsistance traditionnelle, la culture matérielle, les relations sociales, les conditions de santé et les valeurs spirituelles des Inuits du Labrador. La société inuite du Labrador contemporaine est encore marquée par les conséquences directes et indirectes de ces changements.

Outre leur rôle religieux, les missionnaires ont offert des services scolaires, médicaux et dentaires dans le nord du Labrador jusqu'au dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle et ont souvent joué le rôle d'agents du gouvernement et de représentants de la loi dans la région.

À l'origine, la mission de Hopedale se limitait à un seul bâtiment préfabriqué à Nain en 1782 qui servait tant comme église que comme presbytère. D'autres bâtiments sont venus s'y ajouter entre 1782 et 1850, notamment une nouvelle église, une scierie, un hangar à bois, une remise à bateaux, divers entrepôts pour les provisions et une poudrière. Un seul de tous ces bâtiments a survécu : l'entrepôt de provisions bâti en 1817 et aujourd'hui administré par Parcs Canada.

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la mission a été transformée par la construction d'un grand presbytère (1853) et d'une église (1865) reliés par un passage de deux étages,

ainsi que d'une morgue derrière l'église. Les années suivantes, divers bâtiments ont été ajoutés au complexe de la mission, tandis que d'autres ont été démolis, y compris le presbytère original de 1782 démolé en 1897 pour faire place à une nouvelle église érigée à l'est du presbytère de 1853.

Outre le principal complexe de bâtiments, d'autres structures éparses associées à la mission ont été construites. De celles-ci, seules subsistent la remise à bateaux construite en 1893 et la poudrière. Un cimetière associé à la mission subsiste également. Il n'y a pas encore eu de relevé détaillé ou d'évaluation de ces structures.

### 3.0 Intégrité commémorative

L'un des objectifs fondamentaux de Parcs Canada est de garantir l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux en protégeant et en mettant en valeur ces endroits pour le public canadien, avec tous les égards que mérite l'héritage irremplaçable qu'ils représentent. L'intégrité commémorative désigne l'état ou l'intégrité d'un lieu historique national. On dit qu'un lieu historique national possède une intégrité commémorative quand :

- les ressources qui ont directement justifié que le lieu soit désigné lieu historique national ne sont ni détériorées ni menacées;
- les motifs qui ont justifié que le lieu soit désigné lieu historique national sont communiqués de manière efficace au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu, y compris celles qui ne relèvent pas des motifs qui ont justifié que ce lieu soit désigné lieu historique national, sont respectées dans toutes les décisions et mesures prises qui ont une incidence sur le lieu.

#### Énoncé d'objectif de commémoration

L'énoncé d'objectif de commémoration (EOC) exprime les motifs justifiant la désignation à titre de lieu historique national, tels que déterminés dans les recommandations de la CLMHC. L'EOC est un outil essentiel du processus décisionnel pour tout lieu historique national, et sert de cadre à l'élaboration de chaque plan directeur et à l'évaluation de l'incidence sur le lieu des mesures proposées. L'énoncé d'importance de Hopedale publié par la CLMHC en 1999 donne une orientation

claire à l'objectif de commémoration du lieu et peut être adopté presque mot-à-mot comme suit :

*La mission de Hopedale a été désignée lieu historique national en 1970. Les raisons de son importance nationale, telles que tirées du procès-verbal de 1999 de la Commission, sont :*

- *il illustre les interactions entre les Inuits du Labrador et les missionnaires moraves;*
- *isolément et réunis, les bâtiments de la mission sont des exemples représentatifs de l'architecture des missions moraves au Labrador.*

#### Le lieu désigné

L'expression « lieu désigné » s'applique à un lieu d'importance nationale désigné par le ministre de l'Environnement suivant la recommandation de la CLMHC. L'information sur ce qui constitue le lieu désigné d'un lieu historique particulier est tirée des procès-verbaux des réunions de la CLMHC.

Dans sa recommandation de 1999, la CLMHC a défini le lieu désigné de Hopedale dans des termes qui peuvent être utilisés aux fins du présent plan directeur (CARTE 2) :

*Le secteur qui comprend les bâtiments restants de la mission de Hopedale, tel que défini à la FIGURE 3 de la p. 645 du Rapport de soumission 1999-58, à l'exclusion de l'entrepôt de mazout et de sel, aujourd'hui disparu.*

(À noter – Le lieu désigné illustré sur la carte 2 du présent plan directeur est une version modifiée de la Figure 3 susmentionnée, dont la limite ouest a été redessinée pour exclure l'entrepôt de mazout et de sel disparu.)

Dans le lieu désigné, Parcs Canada administre seulement l'entrepôt de provisions de 1817.

## 4.0 Analyse de la situation actuelle

L'entrepôt de provisions de 1817 fait partie d'un complexe de bâtiments historiques contenus à l'intérieur du lieu désigné du LHNC de la Mission-de-Hopedale. L'Église Morave est propriétaire des autres bâtiments et l'Agvituk Historical Society exploite le complexe comme lieu historique.

La majorité des visiteurs arrivent à Hopedale par paquebot et par le caboteur *Northern Ranger*. En outre, les habitants de la localité de Hopedale représentent environ 5 % des visiteurs du lieu. L'église est toujours utilisée par les résidants; cet engagement témoigne de l'intérêt de la collectivité envers le lieu et de la façon dont il est appelé à se développer et à évoluer. Voici les divers enjeux auxquels le présent plan directeur doit s'attaquer pour assurer la réussite du LHNC de la Mission-de-Hopedale à long terme.

### 4.1 RESSOURCES D'IMPORTANCE HISTORIQUE NATIONALE

Conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*, les ressources directement liées à la désignation du lieu sont des ressources culturelles de Niveau 1. Au LHNC de la Mission-de-Hopedale, les ressources de Niveau 1 consistent essentiellement en structures bâties : l'entrepôt de provisions de 1817 et d'autres structures associées au complexe de la mission (l'église, le presbytère, le passage qui les relie, la morgue et l'entrepôt de réserve). Tous ces bâtiments présentent des formes et des motifs caractéristiques de l'architecture morave. Un projet de levé des richesses du patrimoine et une stratégie de stabilisation ont été réalisés en 1998 pour l'entrepôt de provisions de 1817.

Plusieurs caractéristiques du paysage de Niveau 1 sont associées aux structures bâties, y compris l'affleurement rocheux adjacent qui facilitait l'accès à l'entrepôt de provisions de

1817, des sentiers de briques, des clôtures et un lot à jardiner.

Aucun objet de Niveau 1 n'est directement associé à l'entrepôt de provisions de 1817, mais l'Agvituk Historical Society conserve une vaste collection d'objets associés aux activités de la mission. Aucun site archéologique n'a été reconnu. Quelques fouilles de sauvetage mineures ont été menées autour de l'entrepôt de provisions de 1817.

### 4.2 COMMUNICATION DES MESSAGES D'IMPORTANCE HISTORIQUE NATIONALE

Il est essentiel de communiquer l'importance historique nationale du lieu afin d'en assurer l'intégrité commémorative. En communiquant les messages clés de la Mission-de-Hopedale, on permet à la population canadienne de comprendre pourquoi le lieu est important dans l'histoire de notre pays. C'est en comprenant cette importance que les gens peuvent apprécier et respecter le lieu.

Deux messages d'importance historique nationale justifient la désignation du LHNC de la Mission-de-Hopedale en tant que lieu historique national. L'EOC distingue également cinq messages contextuels essentiels à la compréhension des motifs de la désignation du lieu. Ces messages sont décrits dans la section 6.2.2.

L'Agvituk Historical Society exploite le complexe de la Mission-de-Hopedale comme un lieu historique. À cette fin, la société a endossé la responsabilité de la mise en valeur des messages liés aux motifs qui justifient la désignation du lieu et des messages contextuels. Ces messages sont transmis par des moyens d'interprétation avec et sans personnel. Les visiteurs au lieu ont droit à une visite guidée qui comprend la visite de l'église, du Centre d'interprétation et, selon la taille du groupe, du presbytère et de l'entrepôt de

provisions de 1817; pour les groupes de 20 personnes et plus, ces deux derniers bâtiments sont interprétés de l'extérieur.

Les visiteurs au Centre d'interprétation parcourent deux étages d'exposition sur l'histoire des Moraves au Labrador, les changements qu'ils ont apportés au mode de vie des Inuits du Labrador, et la création et l'évolution de la Mission-de-Hopedale. L'exposition met aussi en relief une partie de la vaste collection d'artefacts associés tant à la Mission-de-Hopedale qu'aux cultures inuites préeuropéennes qui se sont succédées dans la région.

De nouvelles activités de mise en valeur du patrimoine sont prévues pour le lieu. Des panneaux d'interprétation créés par Parcs Canada rappellent l'histoire de l'entrepôt de provisions de 1817, son importance pour la mission et pour la collectivité de Hopedale, et les caractéristiques de son architecture.

Les activités de communications pour le lieu, sur place et à distance, en sont encore à leurs premiers pas. Pour assurer le succès des activités de mise en valeur du patrimoine, il est important que Parcs Canada poursuive sa collaboration avec l'Agvituk Historical Society et encourage de nouveaux partenariats.

#### 4.3 RESSOURCES CULTURELLES ET MESSAGES SUPPLÉMENTAIRES DE NIVEAU 2

Les ressources de Niveau 2 suivantes ont été relevées dans l'EOC du LHNC de la Mission-de-Hopedale :

1. Le paysage qui entoure le lieu désigné est reconnu comme ressource de Niveau 2 parce qu'il illustre l'organisation physique compacte et la complexité fonctionnelle du village de la mission au fil du temps.
2. Divers objets de la collection conservée par l'Agvituk Historical Society sont considérés de Niveau 2, certains parce qu'ils constituent des manifestations concrètes de la variété des activités menées par les missionnaires pour exploiter et entretenir la mission, et d'autres parce qu'ils jettent un précieux éclairage sur l'utilisation de la région par les Inuits avant l'arrivée des Moraves.

L'EOC du LHNC de la Mission-de-Hopedale mentionne cinq messages qui ne sont pas associés aux motifs de la désignation de la mission comme lieu historique national.

1. L'église continue d'être utilisée comme lieu de culte.
2. Le LHNC de la Mission-de-Hopedale fait partie d'une famille de lieux historiques nationaux à travers le Canada qui forment un réseau d'endroits patrimoniaux nationaux et internationaux au Canada.
3. Un lieu historique national est un endroit désigné par le gouvernement du Canada comme ayant une grande valeur pour tous les Canadiens en raison de son importance historique nationale.
4. Le LHNC de la Mission-de-Hopedale, étroitement lié au LHNC de la Mission-de-Hebron (fondé par les Moraves en 1830), est au nombre des huit missions moraves établies le long de la côte du Labrador.
5. Les autres lieux historiques nationaux du Labrador sont le LHNC d'OkKak, le LHNC de Red Bay, le LHNC de L'Anse-Amour et le LHNC de Battle Harbour.

Un des défis de la mise en valeur de Hopedale sera de présenter les messages de Niveau 2 (en particulier le premier et le quatrième) sans qu'ils ne supplantent en importance les motifs de la désignation et les messages contextuels connexes.

#### 4.4 UTILISATION PAR LES VISITEURS ET EXPLOITATION

Le LHNC de la Mission-de-Hopedale est entretenu et exploité comme lieu historique par l'Agvituk Historical Society. En vertu d'un contrat avec Parcs Canada, la société entretient l'entrepôt de provisions de 1817. L'Agvituk Historical Society offre des visites guidées du lieu, transmettant aux visiteurs de l'information sur la construction et le rôle du bâtiment ainsi que sur son importance pour la mission de Hopedale. En outre, l'exposition du Centre d'interprétation relate l'histoire de l'évolution de la mission de Hopedale, qui inclut l'entrepôt de provisions de 1817. Il est important que Parcs Canada poursuive son partenariat avec l'Agvituk Historical Society pour assurer l'exploitation continue du LHNC de la Mission-de-Hopedale.

## 5.0 Vision

Au LHNC de la Mission-de-Hopedale, Parcs Canada travaillera avec l'Agvituk Historical Society, le gouvernement du Nunatsiavut et d'autres partenaires locaux pour assurer la protection et la mise en valeur de l'intégrité commémorative du lieu au bénéfice et pour l'appréciation des générations présentes et futures. Les résidents du lieu, les Canadiens et les autres visiteurs comprendront, apprécieront et aimeront l'histoire unique du lieu. Les visiteurs du lieu feront l'expérience de l'histoire de la mission par l'entremise de médias contemporains et de la collectivité vivante de Hopedale, dont la mission fait partie intégrante. Ils comprendront aussi le sentiment d'appartenance qu'éprouvent les Inuits du Labrador pour le LHNC de la Mission-de-Hopedale et le rôle qu'il joue dans la célébration de notre patrimoine national par l'intermédiaire du réseau des lieux historiques nationaux.

La mission de Hopedale a été désignée lieu historique national parce qu'elle illustre les interactions entre les Inuits du Labrador et les missionnaires moraves. Elle constitue aussi un exemple représentatif de l'architecture des missions moraves au Labrador.

La mission de Hopedale est au cœur de la collectivité inuite du Labrador et représente aujourd'hui un élément vital de son histoire. L'église associée au complexe de la mission sert toujours de lieu de culte et, en ce sens, est un point de rassemblement pour les habitants. Les visiteurs et les résidents comprendront le rôle important que le LHNC de la Mission-de-Hopedale a joué et joue toujours dans la vie de la collectivité. L'arrivée des missionnaires moraves au Labrador a eu un profond impact sur le style de vie et la culture des Inuits du Labrador. Au Labrador, les Inuits modernes et la culture morave se conjuguent; entre eux, il n'y a pas de véritable frontière. La mission de Hopedale est un lieu où les Inuits contemporains peuvent explorer leurs riches traditions et les changements survenus sous l'influence des Moraves pour engendrer la culture vibrante qui domine aujourd'hui. Ces rapports privilégiés des Inuits de Hopedale avec le lieu s'accompagneront d'un fort sentiment d'intendance et d'appartenance, essentiel à la préservation de l'intégrité commémorative de cet endroit isolé et remarquable.

## 6.0 Objectifs et mesures de gestion

### 6.1 PROTECTION DU LHNC DE LA MISSION-DE-HOPEDALE

Parcs Canada s'est engagé à offrir des expériences authentiques de haute qualité qui permettent aux visiteurs d'apprécier et de comprendre le patrimoine diversifié du Canada. Il est important pour atteindre cet objectif d'offrir aux visiteurs la possibilité de profiter concrètement des ressources historiques, ce qui leur permettra de s'imprégner du sens du lieu et d'établir un contact personnel avec nos lieux historiques nationaux. C'est pourquoi Parcs Canada accorde à la protection des ressources culturelles une grande priorité, de sorte que les générations présentes et futures puissent profiter de cet héritage commun.

#### *Objectif stratégique*

*L'intégrité commémorative du lieu historique national de la Mission-de-Hopedale est protégée.*

#### 6.1.1 Ressources culturelles de Niveau 1

Au LHNC de la Mission-de-Hopedale, les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national comprennent les bâtiments et les structures associés à la mission qui se trouvent à l'intérieur du lieu désigné, ainsi que ses paysages et ses éléments paysagers.

##### 6.1.1.1 Bâtiments et structures à l'intérieur du lieu désigné

Les bâtiments et les structures toujours observables en rapport avec le LHNC de la Mission-de-Hopedale, soit l'église, le presbytère et son annexe, un passage de deux étages reliant l'église au presbytère, la morgue (maison des morts), un entrepôt de réserve et un bâtiment pour l'entreposage des provisions et du bois, se trouvent tous à l'intérieur du lieu désigné. Tous ces bâtiments présentent des formes et des motifs caractéristiques de l'architecture morave. Le bâtiment d'entreposage des

provisions et du bois (qu'on appelle entrepôt de provisions de 1817) est administré par Parcs Canada. Les autres bâtiments du complexe appartiennent à l'Église Morave.

En novembre 1970, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que le « vieux bâtiment de la mission » (en fait l'entrepôt de provisions de 1817) soit reconnu pour son importance historique nationale et soit utilisé « ... à des fins muséologiques pour illustrer à la fois l'histoire des missions moraves au Labrador et la culture esquimaude ».

Après avoir évalué d'autres bâtiments du complexe de Hopedale en juin 1983, la Commission a recommandé que l'église de la mission (1865), son presbytère (1853) et le passage qui les relie soient aussi reconnus pour leur importance historique nationale. En novembre 1999, la Commission a précisé ses recommandations antérieures, en expliquant que l'utilisation du « vieux bâtiment de la mission » signifiait une utilisation à des fins d'interprétation pour le public et que « la culture esquimaude » faisait référence à l'histoire des Inuits du Labrador depuis la fondation de la mission. La Commission s'est aussi penchée sur l'étendue du lieu désigné et a recommandé qu'il recouvre les bâtiments du complexe de la mission qui subsistent toujours (CARTE 2).

Dans la foulée des recommandations de la CLMHC, Parcs Canada s'est porté acquéreur de l'entrepôt de provisions de 1817 pour le sauver de la démolition. En 1998, un projet de levé des richesses du patrimoine a été réalisé et une stratégie de stabilisation élaborée pour l'entrepôt. En 2001, Parcs Canada a fourni les fonds requis pour la préservation de l'entrepôt de provisions de 1817. Ce projet a porté sur la stabilisation de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment afin de préserver son intégrité structurale.

### 6.1.1.2 Paysage et éléments paysagers

Le paysage de l'intérieur du lieu désigné est surtout caractérisé par un maigre couvert végétal sur un terreau mince recouvrant le substrat rocheux. Un gros affleurement de roche domine le coin nord-est du lieu, derrière l'entrepôt de provisions de 1817. En outre, on relève des vestiges de courtes sections de sentiers pavés de briques entre les bâtiments et des sections des clôtures qui entouraient autrefois le complexe à l'exception de son église. On peut voir sur des photos d'archives que plusieurs versions de ces clôtures se sont succédé au fil des années. Il y avait devant le presbytère (paroi sud) un jardin clôturé où les missionnaires faisaient pousser des légumes et d'autres plantes. Si une clôture existe encore aujourd'hui à cet endroit, le jardin, lui, n'est plus entretenu.

### 6.1.1.3 Objets

La collection de Parcs Canada ne contient aucun objet associé à l'entrepôt de provisions de 1817. De son côté, l'Agvituk Historical Society conserve dans les bâtiments du complexe de la mission une large collection d'articles utilisés autrefois dans divers aspects de l'exploitation de la mission et associés aux activités des Autochtones dans la région de Hopedale avant l'arrivée des Moraves. Cette collection inclut plus de 3 000 livres et une cinquantaine de photos historiques associées à la mission morave.

Cette collection a été partiellement répertoriée. Certains de ses objets sont classés ressources de Niveau 1 en ce qu'ils représentent la gamme des interactions (spirituelles, médicales, pédagogiques, musicales, économiques) entre les missionnaires moraves et les Inuits du Labrador.

#### Objectifs

- Veiller à la protection des ressources culturelles qui symbolisent l'importance nationale du LHNC de la Mission-de-Hopedale.
- Administrer le lieu en partenariat avec l'Agvituk Historical Society pour veiller au maintien de l'intégrité commémorative du lieu.

#### Mesures prioritaires

- Continuer de travailler avec l'Agvituk Historical Society à la préservation de l'intégrité commémorative de l'entrepôt de provisions de 1817.
- Continuer de donner des conseils à l'Agvituk Historical Society pour :
  - faire en sorte que l'intégrité commémorative des structures et des éléments paysagers du complexe de la mission soit protégée;
  - compléter l'inventaire des objets associés au LHNC de la Mission-de-Hopedale et déterminer ceux qui devraient être classés ressources culturelles de Niveau 1.
- Effectuer une évaluation de l'intégrité commémorative du lieu au cours des trois années qui suivent l'approbation du plan directeur.

### 6.1.2 Ressources culturelles de Niveau 2

On trouve à l'intérieur des limites du Lieu des ressources culturelles additionnelles qui, sans être considérées comme importantes à l'échelle nationale, ont quand même une grande valeur historique. Il s'agit de ressources dites de Niveau 2, qui doivent être protégées conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

#### 6.1.2.1 Paysages et éléments paysagers

Le paysage compris dans le lieu désigné du LHNC de la Mission-de-Hopedale présente une valeur à titre de ressource de Niveau 2 parce qu'il témoigne de l'organisation physique compacte et de la complexité fonctionnelle du village de la mission tel qu'il a évolué au fil du temps.

#### 6.1.2.2 Objets

Certains des objets contenus dans la collection conservée par l'Agvituk Historical Society sont considérés ressources de Niveau 2 parce qu'ils constituent des exemples concrets des nombreuses activités menées par les missionnaires dans leur exploitation et leur entretien de la mission et, dans certains cas, parce qu'ils fournissent de l'information précieuse sur l'utilisation du territoire par les Inuits avant l'arrivée des Moraves.

#### Objectif

- Assurer la protection et la mise en valeur des ressources culturelles et naturelles de Niveau 2.

#### Mesures prioritaires

- Donner des conseils à l'Agvituk Historical Society pour
  - veiller à la protection continue des éléments paysagers qui possèdent une valeur historique de Niveau 2;
  - compléter l'inventaire des objets associés au LHNC de la Mission-de-Hopedale et déterminer ceux qui devraient être classés ressources culturelles de Niveau 2.

## 6.2 PRÉSENTATION DE L'HISTOIRE DE LA MISSION-DE-HOPEDALE

### 6.2.1 Planification d'expériences intéressantes pour les visiteurs

Parcs Canada a commencé récemment à réorienter ses efforts pour se rapprocher de la population canadienne en offrant aux visiteurs des expériences de qualité et enrichissantes. Cette démarche découle du désir de rendre nos programmes plus représentatifs du Canada, plus pertinents et plus engageants pour les Canadiens, et de faire en sorte qu'ils permettent aux visiteurs d'avoir des contacts privilégiés avec leur patrimoine naturel et culturel.

#### Objectif stratégique

*Aider les visiteurs à avoir avec le patrimoine culturel de la Mission-de-Hopedale des contacts privilégiés qui créeront des souvenirs impérissables.*

Parcs Canada continuera de travailler avec l'Agvituk Historical Society pour présenter l'entrepôt de provisions de 1817 comme une partie intégrante du complexe de la mission de Hopedale et l'histoire plus vaste des missionnaires moraves au Labrador et de leur impact sur le mode de vie et la culture des Inuits du Labrador.

L'Église Morave est toujours un élément vital de la collectivité de Hopedale. Le partenariat de Parcs Canada avec l'Agvituk

Historical Society offre une occasion unique d'instaurer pour les visiteurs des expériences de qualité inspirées par la culture toujours vibrante d'une collectivité inuite et de ses influences moraves.

À l'heure actuelle, les visiteurs arrivent au LHNC de la Mission-de-Hopedale par paquebot en croisière dans l'Arctique canadien ou effectuant la traversée du Groenland au Canada, ou encore par le caboteur *Northern Ranger*. En outre, un certain nombre de visiteurs du lieu viennent de la localité de Hopedale. L'expérience de ces visiteurs est constituée de l'exposition et de visites guidées du lieu, ainsi que de leurs contacts avec les résidents de Hopedale. La visite guidée comprend la visite de l'église, du Centre d'interprétation, du presbytère et de l'entrepôt de provisions de 1817. L'exposition met en valeur une vaste collection d'objets associés tant à la mission de Hopedale qu'aux cultures inuites préeuropéennes de la région. À la suggestion des croisiéristes, l'Agvituk Historical Society a aussi créé des programmes d'interprétation spéciaux qui mettent l'accent sur les jeux, l'artisanat et les aliments traditionnels des Inuits. D'autres recherches nous aideront à mieux comprendre le public et ses besoins en relation avec l'entrepôt de provisions de 1817.

#### Évaluation

Dans leurs commentaires, les visiteurs mentionnent que le programme sait capter leur intérêt et améliorer leur compréhension et leur appréciation du lieu. L'évaluation de l'état de l'intégrité commémorative du lieu (décrite à la section 6.1) comprendra un examen des activités de mise en valeur du patrimoine et une analyse détaillée de l'efficacité de la communication des messages.

#### Objectifs

- Offrir aux Canadiens et aux autres visiteurs des possibilités de découvrir le LHNC de la Mission-de-Hopedale et d'en profiter dans le cadre d'expériences éducatives mémorables et de haute qualité, tant sur place que de l'extérieur.
- Maintenir un taux de participation de 80 % des visiteurs à des expériences

éducatives liées au patrimoine naturel et culturel de la mission de Hopedale.

- Maintenir un taux de satisfaction des visiteurs de 85 % (50 % étant très satisfaits) à l'égard du programme de mise en valeur du patrimoine offert sur place.

#### Mesures prioritaires

- Conseiller l'Agvituk Historical Society sur l'élaboration de processus de collecte de commentaires des visiteurs au LHNC de la Mission-de-Hopedale.
- Installer les panneaux d'interprétation conçus pour l'entrepôt de provisions de 1817.
- Continuer de permettre à l'Agvituk Historical Society d'utiliser l'entrepôt de provisions de 1817 pour y présenter des programmes de mise en valeur du patrimoine.
- Donner des conseils à l'Agvituk Historical Society pour :
  - élaborer un programme d'interprétation avec personnel qui expose les motifs de la désignation du lieu et aide les visiteurs à mieux comprendre et apprécier son importance;
  - favoriser les occasions d'inclure les histoires de résidents de Hopedale, y compris de ceux qui ont des liens avec les missions du nord du Labrador, dans le programme de mise en valeur du patrimoine du LHNC de la Mission-de-Hopedale;
  - établir des partenariats avec d'autres lieux historiques du Labrador pour présenter l'histoire de la mission de Hopedale aux visiteurs d'autres lieux plus accessibles;
  - créer de nouvelles expériences d'apprentissage pour les visiteurs du lieu;
  - formuler des programmes de diffusion pour les écoliers de la localité de Hopedale et intégrer l'histoire de la mission de Hopedale aux divers volets du programme scolaire existant;
  - créer un site Web innovateur et interactif qui transmette l'histoire de la mission de Hopedale aux visiteurs virtuels.

#### 6.2.2 Communication des messages importants du lieu

La commémoration des lieux historiques nationaux ne va pas sans leur protection ni leur mise en valeur. La mise en valeur d'un lieu permet de faire comprendre son importance pour notre histoire et pour la population canadienne. La stratégie de communications externes formulée par Parcs Canada dans le document *Engager les Canadiens* explique clairement combien il est important de communiquer aux auditoires clés les grands messages du lieu. Le présent plan directeur s'emploiera donc à informer, influencer et engager le public en lui faisant mieux connaître le LHNC de la Mission-de-Hopedale, en stimulant la compréhension et la jouissance de ce lieu, et en renforçant le sentiment d'appartenance à l'égard de cet endroit.

La commémoration du LHNC de la Mission-de-Hopedale est fondée sur le thème *Établir une vie sociale et communautaire* et sur le sous-thème *Institutions religieuses*. Le lieu est représentatif des missions fondées par les missionnaires moraves chez les Inuits du Labrador aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'énoncé d'intégrité commémorative de la mission de Hopedale a cerné les grands messages d'importance nationale qui orienteront l'élaboration et la prestation des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place et à l'extérieur.

Trois types de messages seront communiqués à la population canadienne, aux visiteurs du lieu et aux intervenants dans le cadre d'expériences éducatives de haute qualité et enrichissantes :

1. Les motifs qui justifient la désignation de la mission de Hopedale à titre de lieu historique national.
2. Les messages contextuels nécessaires à la compréhension de la désignation.
3. Les messages importants qui ne sont pas liés aux motifs de la désignation du lieu.

#### A. Motifs justifiant la désignation de la mission de Hopedale en tant que LHNC.

- Le complexe de la mission illustre les interactions entre les Inuits du Labrador et les missionnaires moraves.
- Les bâtiments de la mission sont des exemples représentatifs de l'architecture des missions moraves au Labrador.

#### B. Messages contextuels de Niveau 1

- La mission morave de Hopedale s'inscrit dans un effort d'évangélisation mondial mené par l'Église Morave.
- La mission morave de Hopedale est au nombre des huit missions fondées au Labrador à partir de 1752.
- L'œuvre religieuse des missionnaires moraves a eu un profond impact sur la vie spirituelle des Inuits du Labrador.
- Les relations avec les missionnaires moraves ont produit de nombreux changements dans le style de vie des Inuits du Labrador, notamment dans les types de peuplement, les modes de subsistance, la santé, l'éducation et l'administration de la justice.
- Avant l'arrivée des Moraves, les Inuits du Labrador vivaient depuis très longtemps sur la côte du Labrador, tirant essentiellement leur subsistance des ressources de la mer.
- La tradition architecturale dont se sont inspirés les Moraves pour la mission était conçue pour un climat plus clément que celui qu'ils ont trouvé au Labrador.

#### C. Messages importants non liés aux motifs de la désignation

- L'église de la mission est toujours utilisée comme lieu de culte.
- Le lieu historique national du Canada de la Mission-de-Hopedale est membre d'une famille de lieux historiques nationaux créés partout au Canada; il s'inscrit dans un réseau national et international de lieux patrimoniaux au Canada.
- Un lieu historique national est un endroit désigné par le gouvernement du Canada comme lieu important pour tous les Canadiens en raison de son importance dans l'histoire du pays.

- Le LHNC de la Mission-de-Hopedale est étroitement lié au LHNC de la Mission-de-Hebron (fondée par les Moraves en 1830), et est au nombre des huit missions fondées par les Moraves le long de la côte du Labrador.
- Les autres lieux historiques nationaux au Labrador sont le LHNC d'OkKak, le LHNC de Red Bay, le LHNC de L'Anse-Amour et le LHNC de Battle Harbour.

#### 6.2.3 Diffusion à tous les Canadiens

##### 6.2.3.1 Positionnement stratégique du LHNC de la Mission-de-Hopedale

À bien des égards, l'emplacement du LHNC de la Mission-de-Hopedale sur la côte du Labrador sera vu comme une difficulté. Toutefois, le lieu s'inscrit dans une fascinante *Expérience du Labrador* qui est protégée et mise en valeur par l'intermédiaire de nos lieux historiques et de notre parc national dans la région. La localité de Hopedale se trouve dans le Nunatsiavut, un vaste territoire constitué le 1<sup>er</sup> décembre 2004 et gouverné par les Inuits. L'entente de constitution du Nunatsiavut a aussi prévu l'établissement de la réserve de parc national des Monts-Torngat, dans le nord du Labrador. Les lieux historiques nationaux de Red Bay et de Battle Harbour sont exploités au sud du Labrador. Ce parc et ces lieux, associés aux nouveaux lieux historiques nationaux récemment désignés à Hebron et à OkKak et aux projets d'autres désignations, témoignent de la façon dont nous entendons protéger et mettre en valeur l'histoire du Labrador. Le LHNC de la Mission-de-Hopedale occupe une place de choix au sein de la famille des lieux historiques nationaux et des parcs nationaux. Le Labrador devient une destination attrayante à notre époque où les voyageurs sont avides de découvertes inédites et exceptionnelles. Dans ce contexte, le travail de Parcs Canada avec divers partenaires locaux et extérieurs contribuera à renforcer la position de la Mission-de-Hopedale et à fasciner les touristes grâce à l'histoire incroyable du Labrador.

### 6.2.3.2 Les auditoires du lieu

Parcs Canada se concentrera sur les auditoires clés ci-dessous pour obtenir les résultats à long terme énoncés dans la stratégie *Engager les Canadiens*.

#### Résidents locaux

L'occasion est belle de s'assurer de la participation des résidents de la localité de Hopedale aux activités du lieu historique. En effet, le LHNC de la Mission-de-Hopedale inclut une église construite par les Moraves en 1865 qui sert toujours de lieu de culte à la majorité des habitants de la localité. Associée au complexe qui l'entoure, elle occupe une place privilégiée dans la communauté et les résidents ont à cœur sa conservation et sa mise en valeur.

#### Croisières et voyageurs indépendants

La plupart des visiteurs du LHNC de la Mission-de-Hopedale arrivent à bord de paquebots de croisière. L'Agvituk Historical Society a répondu à la demande de programmation spéciale des voyageurs en créant des occasions d'apprentissage uniques inspirées par la culture inuite traditionnelle. Par voyageurs indépendants, on entend des visiteurs de l'extérieur de la région qui ne voyagent pas en groupe organisé. La majorité des voyageurs indépendants qui visitent la mission de Hopedale débarquent du caboteur *nm Northern Ranger*.

#### Groupes scolaires

Sauf pour l'école Amos Comenius Memorial, située à Hopedale, l'emplacement géographique du LHNC de la Mission-de-Hopedale limitera le nombre de groupes scolaires qui pourront visiter le lieu. Ceci dit, il est possible de mener divers projets de classe avec les élèves de l'école Amos Comenius Memorial, ainsi que de préparer un site Web et de la documentation pour les élèves d'ailleurs au pays qui n'auront pas la chance de visiter le lieu.

#### Auditoires à l'extérieur du lieu

Compte tenu de son éloignement sur la côte du Labrador, le LHNC de la Mission-de-Hopedale doit accorder beaucoup d'importance à ses auditoires de l'extérieur. Beaucoup

de gens qui veulent mieux connaître le lieu n'auront jamais l'occasion de s'y rendre. Les messages sur l'importance du LHNC de Port au Choix sont communiqués aux auditoires à l'extérieur du lieu par l'intermédiaire d'une page Web.

#### Visiteurs d'autres lieux patrimoniaux

Dans l'unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador, d'autres lieux patrimoniaux, exploités par Parcs Canada et par d'autres groupes, peuvent contribuer à communiquer à un plus vaste auditoire l'importance de l'entrepôt de provisions de 1817 et des autres composantes du LHNC de la Mission-de-Hopedale. Les messages de Hopedale peuvent être transmis par des médias comme les dépliants et par des méthodes d'interprétation avec personnel comme les présentations.

#### Objectifs

- Faire en sorte que les Canadiens et les étrangers, visiteurs comme membres du grand public, se voient offrir des possibilités enrichissantes de se renseigner sur l'importance nationale du LHNC de Port au Choix.
- Atteindre un taux de 75 % des visiteurs qui comprennent l'importance du LHNC de Port au Choix.
- Créer des occasions de faire participer les résidents aux activités du LHNC de la Mission-de-Hopedale.
- Positionner le LHNC de la Mission-de-Hopedale dans le cadre élargi d'une *Expérience du Labrador*.

#### Mesures prioritaires

- Donner des conseils à l'Agvituk Historical Society pour :
  - Favoriser les partenariats au sein de la famille de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux du Labrador en vue de positionner stratégiquement le LHNC de la Mission-de-Hopedale comme élément de l'*Expérience du Labrador*.
  - Veiller à ce que les visiteurs qui ont des déficiences auditives et visuelles et une mobilité réduite aient accès à tous les messages d'importance nationale.

- Établir des partenariats avec l'école locale pour faire participer les jeunes de la localité aux activités du LHNC de la Mission-de-Hopedale.
- Créer des méthodes avec et sans personnel pour communiquer les messages prioritaires du LHNC de la Mission-de-Hopedale aux autres lieux patrimoniaux de l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador.

### 6.3 ADMINISTRATION ET EXPLOITATION

En partenariat avec l'Agvituk Historical Society, Parcs Canada continuera d'exploiter le LHNC de la Mission-de-Hopedale conformément aux dispositions de la *Loi sur les lieux et monuments historiques*. L'Agence verra également à appliquer les valeurs et les objectifs mentionnés dans l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu, les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

#### 6.3.1 Exploitation du lieu

En vertu d'un contrat, l'Agvituk Historical Society entretient l'entrepôt de provisions de 1817 au nom de Parcs Canada. La société a aussi une entente avec l'Église Morave en ce qui concerne la garde et l'entretien des autres bâtiments du complexe de la mission de Hopedale.

Étant donné la situation isolée du LHNC de la Mission-de-Hopedale et son éloignement des bureaux administratifs de l'unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador, un partenariat continu avec l'Agvituk Historical Society est essentiel à la préservation de l'intégrité commémorative de l'entrepôt de provisions de 1817. Une entente officielle entre Parcs Canada et l'Agvituk Historical Society est nécessaire pour assurer la poursuite de ce partenariat.

#### Objectif

- Assurer la protection continue de l'intégrité commémorative du LHNC de la Mission-de-Hopedale.

#### Mesure prioritaire

- Conclure une entente officielle avec l'Agvituk Historical Society pour garantir la protection continue de l'intégrité commémorative de l'entrepôt de provisions de 1817 et des autres composantes du LHNC de la Mission-de-Hopedale.

#### 6.3.2 Accès et circulation

L'entrepôt de provisions de 1817 a été stabilisé en 2002. À l'heure actuelle, les groupes de 20 visiteurs ou moins qui visitent le LHNC de la Mission-de-Hopedale ont accès au rez-de-chaussée du bâtiment. Ce rez-de-chaussée a un plancher « flottant » amovible, en prévision de recherches archéologiques futures. Ce plancher est plus élevé que le plancher original, ce qui limite le dégagement pour la tête et restreint la circulation des groupes nombreux. En outre, l'Agvituk Historical Society utilise le rez-de-chaussée pour y entreposer des matériaux. Les deuxième et troisième étages du bâtiment ne sont pas ouverts aux visites.

#### Objectif

- Prévoir un accès sécuritaire à l'entrepôt de provisions de 1817 et une façon de circuler à l'intérieur en empêchant les encombrements et en préservant l'intégrité commémorative du lieu.

#### Mesures prioritaires

- En concertation avec l'Agvituk Historical Society, déplacer dans un autre local les matériaux conservés au rez-de-chaussée de l'entrepôt de provisions de 1817.
- Procéder à une évaluation des deuxième et troisième étages de l'entrepôt de provisions de 1817 pour en vérifier la stabilité et la capacité de tolérer les visites.

#### 6.3.3 Sécurité publique

Il existe un plan de sécurité publique, accompagné de dispositions d'urgence et de directives opérationnelles, pour l'unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador, dont fait partie le LHNC de la Mission-de-Hopedale. Le plan vise à offrir aux visiteurs des expériences de haute qualité en réduisant toute crainte, toute peur ou toute perte personnelle indues, par l'application des principes et des pratiques de gestion des risques pour les visiteurs.

**Objectifs**

- Favoriser la sécurité des visiteurs en mettant en œuvre des programmes de prévention.
- Appuyer les possibilités d'offrir aux visiteurs des expériences exemptes de danger dans un environnement naturel.
- Offrir des installations sûres, bien entretenues et accessibles, qui ont un faible impact sur l'environnement.

**Mesure prioritaire**

- Maintenir et développer des programmes de sécurité publique, notamment des programmes de formation, la pose de panneaux et le recours à d'autres moyens de communication aux visiteurs de l'information en matière de sécurité pour qu'ils soient conscients des risques potentiels durant leur visite de l'entrepôt de provisions de 1817.

**7.0 Partenariats et participation du public**

L'entrepôt de provisions de 1817, en tant que partie intégrante du LHNC de la Mission-de-Hopedale, appartient à la population canadienne, et tous les citoyens doivent avoir l'assurance qu'ils ont la possibilité de participer à la prise des grandes décisions concernant leur lieu. Le plan directeur du LHNC de la Mission-de-Hopedale a été élaboré en collaboration avec l'Agvituk Historical Society et en consultation avec diverses autres organisations de la localité de Hopedale, y compris l'administration locale de Hopedale et le comité local de l'Église Morave, ainsi qu'avec le Torngasok, agence culturelle du gouvernement du Nunatsiavut. La mise en œuvre du plan ne pourra réussir sans le maintien de ces partenariats et sans la création de nouveaux partenariats. Les valeurs et les principes fondamentaux qui guideront la prise des décisions visant l'entrepôt de provisions du LHNC de la Mission-de-Hopedale sont expliqués ci-dessous.

**Valeurs**

- Respect des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles.
- Processus décisionnel ouvert et participatif.
- Réglementation prévisible, uniforme et juste.
- Gestion compétente et responsable.
- Respect d'autrui.

**Principes**

- Toutes les mesures, toutes les initiatives et tous les programmes qui seront entrepris pour concrétiser la vision établie seront conformes à l'esprit et aux dispositions de la *Loi sur les lieux et les monuments historiques*, la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, le *Règlement général sur les parcs historiques nationaux*, et le plan

directeur du lieu historique national du Canada la Mission-de-Hopedale.

- Des normes seront établies, appliquées et revues pour assurer la préservation de l'intégrité commémorative.
- Le processus de réglementation et le processus décisionnel seront adaptés aux réalités, ouverts, uniformes et équitables.
- La responsabilité d'assurer la protection et la préservation des ressources patrimoniales sera à la fois individuelle et partagée.
- Les décisions seront prises avec intégrité et bon sens.
- La planification et les décisions seront coordonnées à l'échelle régionale.
- Les partenariats qui se fondent sur les principes d'intégrité commémorative seront appuyés.
- La viabilité commémorative, sociale, culturelle et économique sont des objectifs communs.
- Les pratiques fondamentales suivantes guideront la participation du public au processus décisionnel :
  - accès à de l'information claire, opportune, pertinente, objective et exacte;
  - avis et délais raisonnables pour permettre l'examen par le public;
  - étude minutieuse des commentaires du public;
  - rétroaction aux participants sur la nature des commentaires reçus et la réaction de Parcs Canada;
  - respect du point de vue de tous les particuliers et de toutes les parties intéressées.

**7.1 LIENS ET PARTENARIATS RÉGIONAUX**

À maintes reprises dans le présent plan directeur, il a été mentionné que la poursuite d'un solide partenariat avec l'Agvituk Historical Society est essentielle à la préservation de

l'intégrité commémorative du LHNC de la Mission-de-Hopedale. Pour sa part, l'Agvituk Historical Society a conclu une entente avec le comité local de l'Église Morave, propriétaire en droit du complexe de la mission de Hopedale, à l'exception de l'entrepôt de provisions de 1817. Le comité de l'Église autorise l'Agvituk Historical Society à utiliser les bâtiments de la mission, l'église comprise, pour ses programmes de mise en valeur du patrimoine. En retour, l'Agvituk Historical Society s'occupe de l'entretien journalier des structures du lieu.

L'Agvituk Historical Society amène d'autres partenariats au LHNC de la Mission-de-Hopedale. On pense notamment à son engagement avec le Nunatsiavut Tourism Committee, un nouveau comité chargé de la promotion du Nunatsiavut comme destination touristique. La participation de l'Agvituk Historical Society à ce comité est à la clé du positionnement stratégique du lieu au sein de l'*Expérience du Labrador*.

Le Torngasok, l'agence responsable de la culture au gouvernement du Nunatsiavut, peut aussi jouer un grand rôle pour la préservation de l'intégrité commémorative du LHNC de la Mission-de-Hopedale. Aux termes de l'entente qui a constitué le gouvernement territorial, le Torngasok est chargé de la garde de toutes les ressources patrimoniales du Nunatsiavut. L'Agvituk Historical Society est par conséquent redevable au gouvernement du Nunatsiavut des activités de protection et de mise en valeur du LHNC de la Mission-de-Hopedale.

#### Objectif stratégique

*L'intégrité commémorative du LHNC de la Mission-de-Hopedale est préservée au moyen de partenariats avec les membres de la collectivité, l'Agvituk Historical Society et le gouvernement du Nunatsiavut.*

#### Objectifs

- Créer des partenariats qui mènent au partage des activités de protection et de présentation de l'importance nationale du lieu.
- Appuyer les partenariats qui enrichissent l'expérience du visiteur au LHNC de la Mission-de-Hopedale.

#### Mesures prioritaires

- Donner des conseils à l'Agvituk Historical Society pour :
  - conclure une entente officielle avec le comité de l'Église Morave en vue de la protection et de la mise en valeur continues du LHNC de la Mission-de-Hopedale;
  - contribuer à sa participation au Nunatsiavut Tourism Committee de façon à positionner le LHNC de la Mission-de-Hopedale comme élément de l'*Expérience du Labrador*.
- Donner des conseils à l'Agvituk Historical Society et au gouvernement du Nunatsiavut sur les questions liées à l'intégrité commémorative du LHNC de la Mission-de-Hopedale.

#### 7.2 PARTICIPATION DU PUBLIC

Parcs Canada s'est engagé à faire participer le public sur une base continue et valable. Cette participation peut prendre de nombreuses formes et peut avoir une portée locale ou régionale, en fonction des décisions à prendre ou des initiatives à mettre en œuvre. Parcs Canada sollicitera l'opinion de divers groupes et particuliers à mesure que les orientations avancées dans le présent plan directeur commenceront à être adoptées.

#### Objectif

- Faire en sorte que les grandes décisions concernant les politiques et la planification soient opportunes, justes, uniformes et prises dans le cadre d'un processus ouvert et participatif.

#### Mesures prioritaires

- Offrir chaque année aux membres du public des occasions d'examiner la mise en œuvre du plan directeur, et d'en discuter.
- Faire rapport régulièrement aux partenaires et aux intervenants de la mise en œuvre du plan directeur et de la situation en fonction du Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées.
- Établir des processus adaptés afin de consulter les membres du public sur les futurs enjeux et de faire participer le plus tôt possible dans la démarche les intervenants locaux et provinciaux.

## 8.0 Évaluation environnementale

Parcs Canada est tenu d'évaluer les incidences de ses activités sur les écosystèmes et les ressources culturelles et de les atténuer. Aux termes de la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, tous les plans et toutes les politiques soumises à l'approbation du Cabinet fédéral ou d'un ministre, y compris les plans directeurs des parcs nationaux, doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Conformément à cette directive, une évaluation environnementale stratégique des objectifs, des programmes et des mesures de gestion prévus dans le présent plan directeur a été effectuée. Cette évaluation visait à :

- assurer que les orientations stratégiques, les objectifs et les propositions spécifiques du plan respectent et soutiennent les objectifs d'intégrité commémorative du lieu historique national;
- évaluer les répercussions des propositions du plan pour assurer qu'elles ont des effets positifs sur l'environnement et qu'elles évitent et limitent toute incidence négative.

Dans le cadre de l'évaluation, on a aussi étudié les incidences environnementales cumulatives de toutes les propositions, en plus de se pencher sur toute la gamme des incidences potentielles de l'exploitation courante et des projets envisagés sur les ressources naturelles et culturelles du lieu.

Les politiques fédérales sur l'environnement, y compris celles de Parcs Canada, ont fait l'objet d'un examen de politiques. Les orientations stratégiques proposées dans le plan directeur cadrent avec ces politiques.

Les intervenants ont eu l'occasion de participer au processus de planification, et leurs points de vue et leurs commentaires sont reflétés dans le plan directeur.

Somme toute, le plan directeur ne propose aucune mesure de gestion susceptible d'avoir un effet néfaste sur l'environnement. Si l'orientation stratégique et les mesures spécifiques avancées dans le plan sont mises en œuvre, elles devraient contribuer à améliorer l'intégrité commémorative du lieu historique national de la Mission-de-Hopedale. Elles devraient aussi bénéficier à l'industrie touristique locale et à la vie socioculturelle de Hopedale au Labrador.

## ANNEXE 1

## Références choisies

Brice-Bennett, Carol. *Hopedale : Three Ages of a Community in Northern Labrador*. 2003

Parcs Canada. 2001. *Engager les Canadiens - Stratégie de communications extérieures de Parcs Canada*.

Parcs Canada. 2000. *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées, Rapport de 1999*.

Parcs Canada. 2000. *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*.

Parcs Canada. 2005. *Hopedale Mission National Historic Site of Canada Commemorative Integrity Statement*.

Parcs Canada. 1994. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. Approvisionnement et Services Canada.